

Grenoble

Groupe hospitalier mutualiste: la justice prononce la liquidation du groupe Avec

Le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé la liquidation de la holding Avec SA, en redressement judiciaire depuis 2024. Le groupe avait repris en 2020 le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble, placé sous tutelle depuis plus de deux ans.

L'actualité judiciaire du groupe Avec - qui a repris en 2020 le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble et gère également la Clinique de Chartreuse à Voiron - est bien chargée en cette rentrée. Le tribunal de commerce de Bobigny a rejeté la semaine dernière le plan de sauvegarde du groupe, placé en redressement judiciaire depuis 2024. Ce mercredi 8 octobre, c'est la liquidation de la holding Avec SA, maison mère d'une multitude d'entités médicales, sociales ou du domaine de l'hôtellerie,

qui a finalement été prononcée. Une décision attendue, y compris par son ancien président et fondateur, Bernard Bensaid. « Je crains que les deux décisions ne soient défavorables, mais je ferai appel à chaque fois », confiait, il y a quelques jours, l'homme d'affaires dans les colonnes de Challenges.

À Grenoble, l'avenir de la clinique mutualiste n'est pas remis en cause. Depuis mai 2023, la justice a placé le GHM sous la tutelle de deux administrateurs provisoires après plusieurs mois de crise au sein de l'établissement qui avaient suivi l'arrivée du groupe Avec et des méthodes alors controversées de son fondateur. Ce dernier et le groupe Avec avaient été mis en examen pour « détournement de fonds » et « prise illégale d'intérêt » après une plainte déposée par les syndicats FO et CGT qui s'inquié-



Le groupe Avec a repris, en 2020, le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble. Depuis mai 2023, l'établissement grenoblois est placé sous administration provisoire.

Photo Le DL/Jean-Baptiste Bornier

taient de la remontée de près de 8 millions d'euros de trésorerie du GHM vers la mutuelle du groupe Doctocare mettant en péril selon eux la santé financière du GHM. Un

dossier pour lequel le parquet de Grenoble a requis, la semaine dernière, leur renvoi devant le tribunal correctionnel de Grenoble en septembre 2026.

L'annonce de la liquidation d'Avec a été accueillie avec soulagement du côté des syndicats du GHM. « Aujourd'hui, le syndicat FO Isère de la clinique mutualiste est satisfait de voir que ce groupe qui ponctionnait de l'argent public pour le faire remonter à la société commerciale Avec, est liquidé », indique Thierry Carron, délégué syndical FO, qui se satisfait que « l'action syndicale » ait « permis la chute de ce prédateur de la santé » et « apporte son soutien à tous les salariés qui seront victimes de cette liquidation du groupe Avec SA ». Mais le syndicat s'inquiète sur « les 12 millions d'euros que Bernard Bensaid a pris à la clinique mutualiste et qui visiblement ne nous seront jamais rendus, malgré nos alertes auprès des ministères de la Santé et de l'ARS Rhône-Alpes ».

● Albane Pommereau

Bernin

Bourse: le prochain départ du DG de Soitec fait des heureux

Depuis l'annonce du départ de Pierre Barnabé, l'action de Soitec, basée à Bernin, dans l'Isère, s'est envolée de plus de 11 %. Sur le dernier mois, la progression approche 30 %. Ces trois dernières années, la valorisation du groupe a dégringolé de près de 65 %.

Voilà un départ qui ne fera pas pleurer les investisseurs à chaudes larmes. Le directeur général de Soitec (38), Pierre Barnabé, a annoncé, le 1^{er} octobre, dans un communiqué sa décision de quitter son poste « pour des raisons personnelles » d'ici six mois. Le dirigeant, qui avait pris ses fonctions à l'été 2022, quittera son poste fin mars 2026. « Je reste pleinement engagé pour diriger Soitec pendant cette période de transition pour continuer à déployer la stratégie de l'entreprise », a expliqué le DG du fabricant de matériaux de semiconducteurs.

Le président du conseil d'administration, Frédéric Lissalde, a salué son travail et sa « contribution cruciale dans la structuration et le positionnement du

groupe ». Voilà pour la version officielle de cette annonce. La réalité est toute autre.

La nomination de l'ex-patron de la division cybersécurité d'Atos à la tête de Soitec en 2022, pour succéder à Paul Boudre, avait provoqué la colère des membres du comité exécutif qui critiquaient « l'opacité » et « la précipitation » du processus de succession. L'action avait chuté de 18,24 % le jour de l'annonce. Ces trois dernières années, la valorisation du groupe a dégringolé de près de 65 %. Dans ses derniers résultats financiers publiés fin mai, l'entreprise, basée à Bernin, affichait un chiffre d'affaires de 891 M€, en baisse de 9 % par rapport à l'année précédente.

Au premier trimestre de son exercice 2025-2026, ses revenus ont encore chuté de 24 % en un an, à 92 M€. Les investisseurs espèrent désormais l'arrivée de jours meilleurs. Depuis l'annonce du départ de Pierre Barnabé, l'action de Soitec s'est envolée de plus de 11 %. Sur le dernier mois, la progression approche 30 %. Qui dit mieux ?

● Patrick Berthier

Nouveau à Grenoble !

Wiikard

La carte réservée au +26 ans qui vous fait économiser, dès le premier achat !

Plans • Avantages • Économies • Cartes cadeaux

+ de 100 réductions locales dans vos enseignes préférées !!

www.wiikard.com

Toutes les offres

473048600

ISS08 - Y1